

Nous vous avons transmis, le jeudi 12 mars, un mail relatif aux modalités organisationnelles définies pour assurer une continuité pédagogique durant la période de fermeture du lycée.

Nous vous en précisons les éléments :

- L'outil principal de communication et de transmission des directives de travail est l'application Pronote, utilisée quotidiennement par les élèves.
- Le module Cahier de textes de cette application, par le biais des onglets Contenu des cours et Travail à faire, doit être consulté chaque jour par les élèves, en référence à leur emploi du temps hebdomadaire ordinaire.

Merci de votre collaboration,
L'équipe de direction